



NOUVEAU
Classement
Vélos Couchés

GENTLEMEN

"SOUVENIR JOEL BOULAY"

SAVIGNE L'ÉVÊQUE

Samedi 9 octobre 2010

Organisée par LE MANS SARTHE VÉLO

Règlement

1°) Epreuve "contre la montre" par équipe de 2 constituées d'un coureur "entraîneur" et d'un coureur "gentlemen".
Distance : 2 tours de 10,850 Km soit 21,700 km.

a) "Gentlemen" catégories autorisées :

- Pass'Cyclisme (1) D2 à D4 Dames ou Hommes, Dames 3^{ème} catégorie
- Pass'Cyclisme (1) D1 si l'équipe n'est constituée que de Pass'Cyclismes
- Dirigeants, cadre technique, non licenciés (avec certificat médical)

b) "Entraîneur" catégories autorisées :

- Elite, 1, 2, 3 et Juniors
- Pass'Cyclisme (1) D1 à D4

Nota : On peut constituer des équipes uniquement de Pass'cyclismes (1) soit 2 niveaux différents, l'entraîneur étant alors le niveau le plus élevé ou soit 2 niveaux équivalents.

2°) Modalités de classement

a) L'épreuve comportera 2 classements :

- un classement scratch
- un classement au temps compensé

b) Le temps compensé est calculé avec :

- une bonus de 1 seconde par mois au dessus de 40 ans
- un malus de 2 secondes par mois au dessous de 40 ans

c) Récompenses :

Classement scratch : - 2 premières équipes (coupes et gerbes)

Classement compensé :- 2 premières équipes (coupes et gerbes)

- première équipe mixte (coupes et gerbes)
- première équipe entraînée par un Pass'Cyclisme D1 (coupes + lots)
- première équipe entraînée par un Pass'Cyclisme D2 (coupes + lots)
- première équipe entraînée par un Pass'Cyclisme D3 (coupes + lots)
- première équipe entraînée par un Pass'Cyclisme D4 (coupes + lots)

Des lots seront distribués aux autres équipes selon le classement compensé

Classement Vélos couchés (minimum de 3 équipes pour établir un classement)

3°) Engagements :

- Ils se feront par équipe, le coût sera de **15 €** pour équipe
- Les non licenciés devront produire un certificat médical de moins de 3 mois de non contre indication pour la pratique cycliste de compétition. Un complément de **6€** leur sera demandé pour l'assurance individuelle.
- Ils devront parvenir au plus tard le jeudi précédent l'épreuve à l'adresse suivante:

Laurent SEYEUX 10 rue Roger Salengro 72100 LE MANS

- Les catégories, dates de naissance des deux coureurs devront être spécifiées

4°) Départs

Le premier départ aura lieu à 14h30 et ensuite toutes les 2 minutes

(1) Pass'Cyclisme et Pass'Cyclisme Open